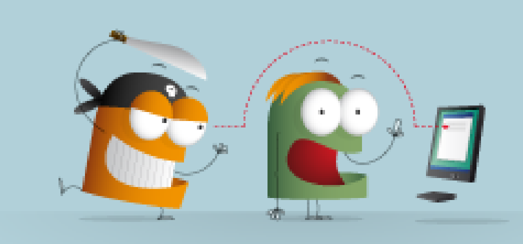
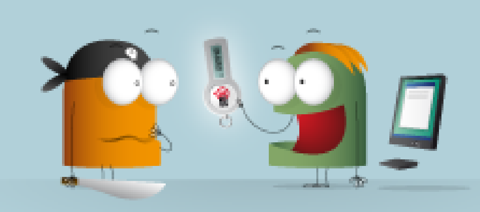


La clé de sécurité OTP



Dans le cadre du déploiement de l'application « **Base élèves premier degré (BE1D)** » chaque directeur d'école et agent de mairie va disposer d'un outil d'authentification forte pour y accéder : une clé de sécurité OTP personnelle (One Time Password ou mot de passe à usage unique).

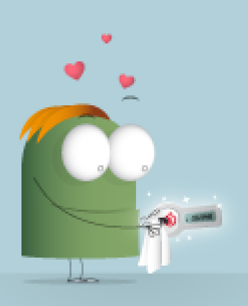




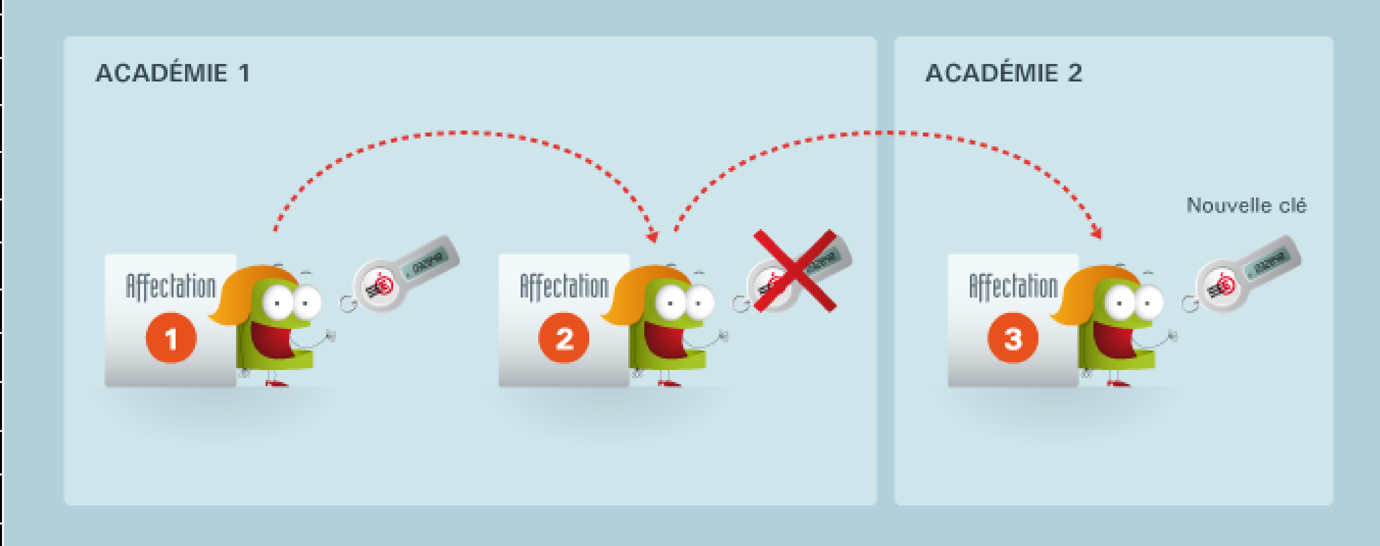



Pourquoi?

Une clé personnelle et nominative



Le détenteur conserve sa clé tant qu'il reste au sein de son académie.
Ainsi tout changement d'affectation intra-académique n'entraîne pas la restitution de la clé, mais uniquement la mise à jour de ses droits d'accès aux applications.
Si par contre un porteur de clé quitte son académie, il doit alors la remettre à son responsable et s'en voit attribuer une nouvelle dans son académie de destination.





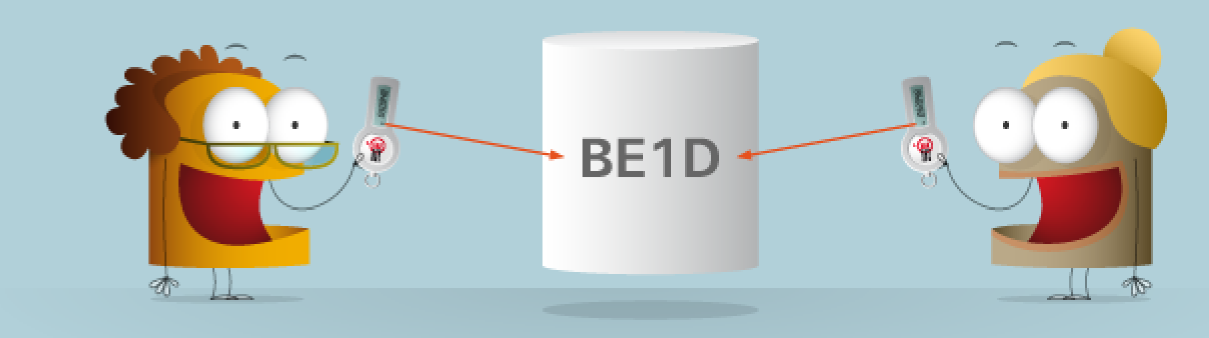




Pour qui ?

Les détenteurs

Les détenteurs des clés OTP sont les utilisateurs de « Base élèves premier degré » :



Les directeurs d'école

Les agents de mairie
(de une à deux clés par mairie
en fonction de la taille de celle-ci)

L'usage du système d'authentification forte déployé pourra être rapidement étendu à d'autres applications (Evaluations par exemple) , et générer une distribution de clés à tous les acteurs Éducation Nationale (I.E.N), voire même au-delà, puisque sont également concernés les établissements scolaires du privé sous contrat.

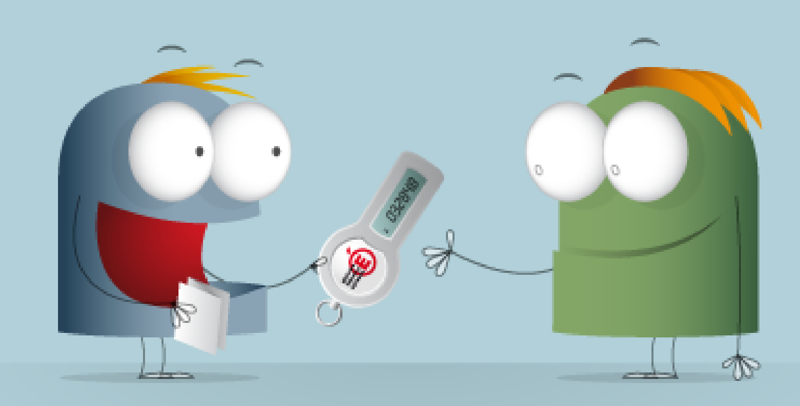


Comment ça marche ?

Une clé délivrée en mains propres

La clé de sécurité est remise en **mains propres par le chargé de Remise de la Clé (RC)**, typiquement l'inspecteur de l'Éducation Nationale chargé de circonscription.
L'étape de la remise de la clé en mains propres à son porteur constitue le maillon fondamental de la chaîne de confiance garantissant un niveau d'authentification élevé.



Le nouveau détenteur de la clé en accuse réception sur un bordereau de remise des clés de sécurité. À cette même occasion le RC remet un **manuel d'utilisation**.



La clé de sécurité OTP

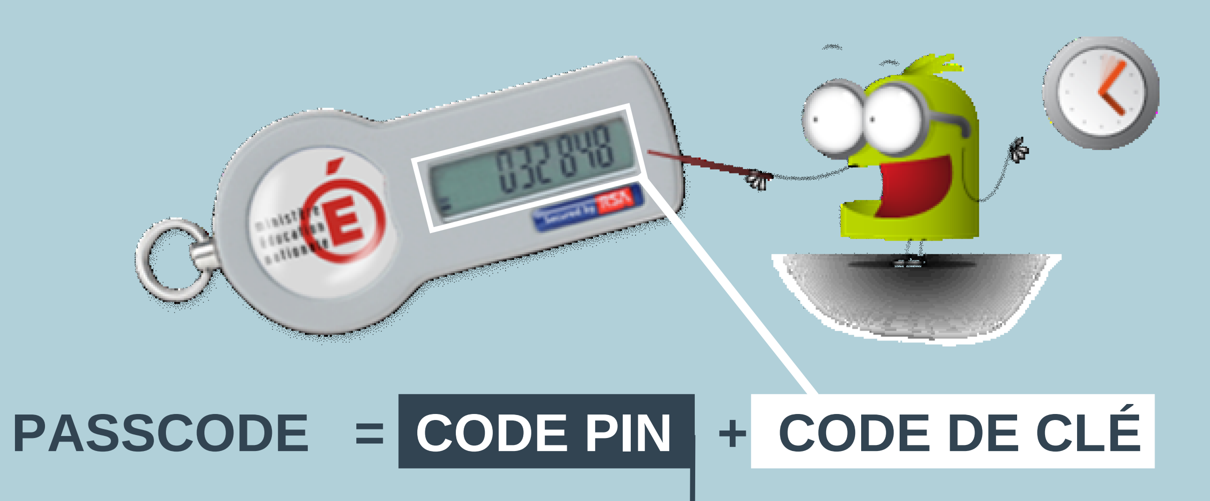



Un code toutes les minutes 1/2

La clé de sécurité, à ne pas confondre avec une clé USB, fonctionne de façon complètement autonome : aucune connexion à l'ordinateur.

Elle génère un **code à 6 chiffres** toutes les minutes, le « **code de clé** ».

Ce code, ajouté au code secret (appelé aussi **code PIN**) que l'utilisateur a choisi, constitue le mot de passe d'accès à l'application BE1D, ou « **PASSCODE** ».



PASSCODE = CODE PIN + CODE DE CLÉ

Par exemple, si la clé ci-dessus appartenait à Jean DUPONT, dont le code PIN est 2468, son **PASSCODE** serait : **2468032848**

L'utilisateur choisit son code PIN lors de sa première connexion à BE1D.
Il choisit un code numérique entre 4 et 6 chiffres. **Ce code doit rester secret.**



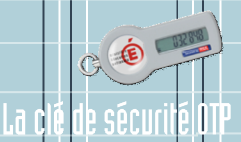
La clé de sécurité OTP




Un code toutes les minutes 2/2



Le «**décompteur de temps** » indique le temps dont dispose l’utilisateur pour saisir le code affiché sur la clé. Lorsque le temps s’est écoulé, un nouveau code s’affiche.






Initialisation de la clé 1/4

Activation de la clé

1

Le C.D.T.I a procédé à l'activation des clés avant l'envoi dans les circonscriptions : il a a attribué une clé physique (identifiée par son numéro de série) à un directeur (identifié par l'annuaire LDAP – un lien est fait entre la fonction « directeur » et le RNE de l'établissement où est exercée la fonction)

2

L'utilisateur (le directeur) se connecte à l'adresse académique de BE1D, https://si1d.ac-lille.fr
afin de créer dans un premier temps son code PIN



La clé de sécurité OTP

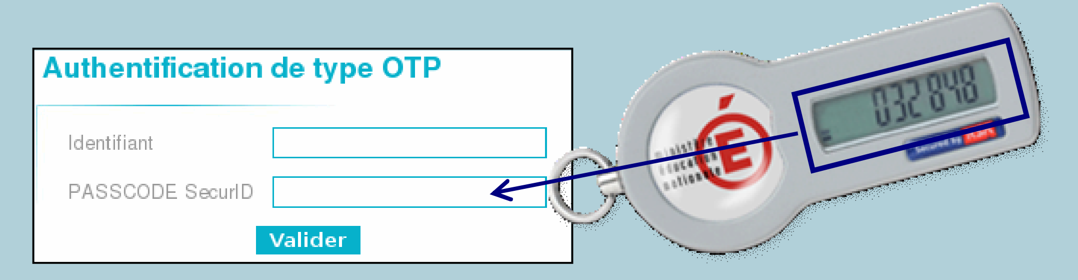



Comment ça marche ?

Initialisation de la clé 3/4

3 Création du code PIN

L'utilisateur doit s'authentifier. Il saisit son **identifiant (ID utilisateur)** et le **«PassCode» qui correspond au code qui s'affiche sur la clé** (puisque le code PIN n'est pas encore défini) et valide.



4

L'utilisateur saisit le **code PIN (4 chiffres)de son choix** (2 fois pour vérification) et valide.



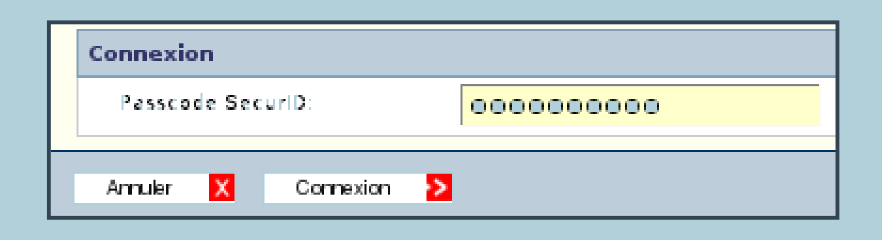






Initialisation de la clé 4/4

5 L’utilisateur doit attendre le changement de l’affichage sur l’écran de la clé, puis il saisit le **mot de passe complet (PassCode SecurID)** qui correspond à son code PIN **plus le code qui s’affiche sur sa clé** et valide.





PASSCODE = CODE PIN + CODE DE CLÉ

6 L’utilisateur peut désormais accéder à la Base Élèves en qualité d’utilisateur reconnu.






Comment ça marche ?

Se connecter avec la clé



1 L'utilisateur se connecte à l'adresse académique de BE1D :
https://si1d.ac-lille.fr

2 Il saisit son **identifiant (ID Utilisateur) et le « Passcode » (mot de passe**).

Authentification de type OTP

Identifiant [ ]

PASSCODE SecurID [ ]

Valider

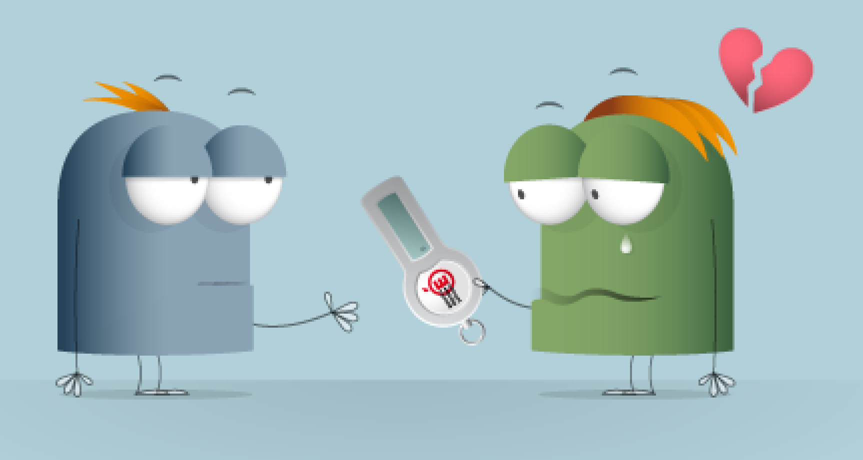


PASSCODE = CODE PIN + CODE DE CLÉ

La clé de sécurité OTP




Restitution de la clé



Au moment de son **départ définitif, de sa cessation de fonction de directeur, d'une longue période d'absence ou à l'expiration de la validité de la clé de sécurité**, le détenteur restitue la clé de sécurité à l'inspecteur de l'Éducation nationale et signe le bordereau de restitution.

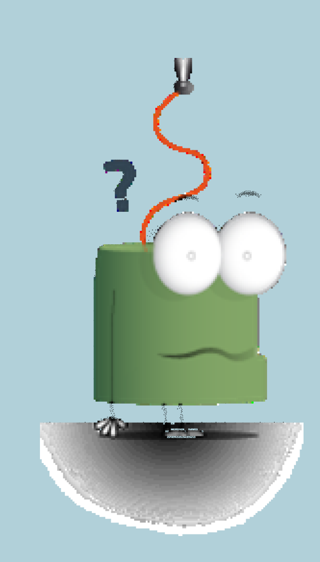


La clé de sécurité OTP



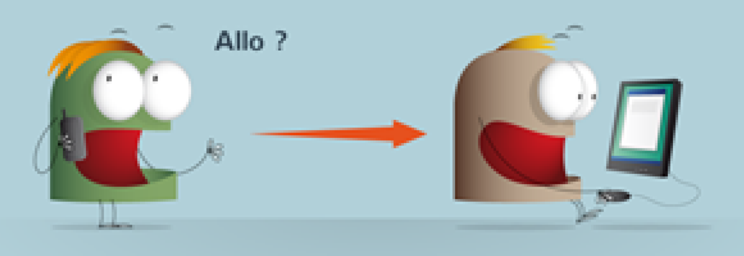

Que faire en cas de... ?

Oubli du code PIN



L'oubli du code PIN est l'incident le plus fréquent
et peut notamment survenir à l'issue d'une longue période
d'inutilisation de la clé, comme par exemple les congés d'été.

Appel à la plate-forme assistance du C.D.T.I : 03 20 62 32 30
qui, après identification formelle de l'appelant, procède à la réinitialisation du code PIN.
Le détenteur peut alors se connecter avec sa clé et définir un nouveau code PIN.



Assistance technique



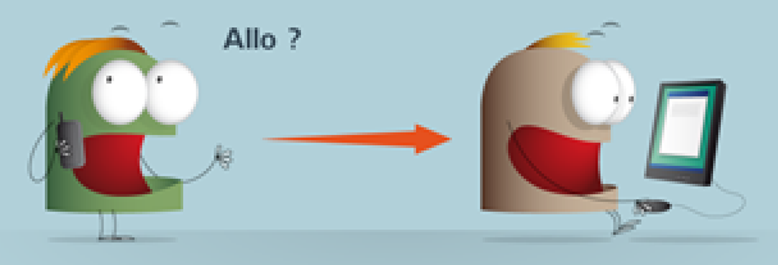



La clé de sécurité OTP

Que faire en cas de ... ?

Perte, vol ou bris de la clé

Dans le cas d'une indisponibilité définitive de la clé, et notamment dans les situations de vol ou de perte, afin de se prémunir contre une utilisation frauduleuse, le détenteur doit **demander au plus vite la désactivation de sa clé** en appelant la plate-forme d'assistance au numéro qui lui a été indiqué lors de sa formation.



Cette opération est analogue à la procédure d'opposition pour une carte bancaire, ou de révocation pour un certificat électronique.

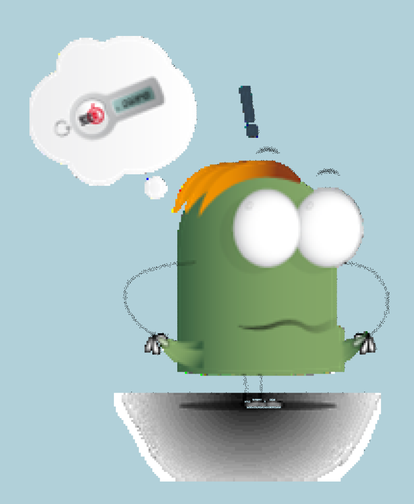


La clé de sécurité OTP

Que faire en cas de ... ?

Oubli de la clé



Dans le cas d'oubli de la clé de sécurité (par exemple : oubli au domicile), le détenteur doit nécessairement **faire appel au support**.



Assistance technique

L'assistance va lui fournir un ou plusieurs mots de passe de dépannage lui permettant de se connecter durant la journée.
Ces mots de passe fonctionnent comme les « code de clés » générés par la clé de sécurité, à savoir qu'ils ne sont utilisables qu'une fois, et qu'ils sont à combiner avec le code PIN de l'utilisateur lors de la saisie à l'écran.



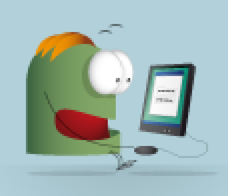
La clé de sécurité OTP



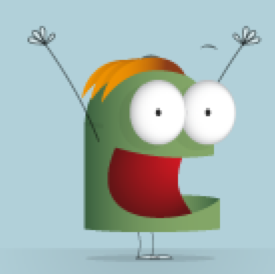

Les outils d'assistance

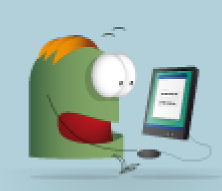


Téléphoner à la
plate-forme d'assistance
Tél. 03 20 62 32 30



Envoyer un mél
à la plate-forme d'assistance
Mél : OTP59-assistance@ac-lille.fr





Se connecter au site web
de la plate-forme d'assistance
http://netia59a.ac-lille.fr/infosbe1d



La clé de sécurité OTP





Les bonnes pratiques

Responsabilité du détenteur



La clé de sécurité est personnellement affectée à un détenteur. Celui-ci est donc entièrement responsable de l'usage qui en est fait.

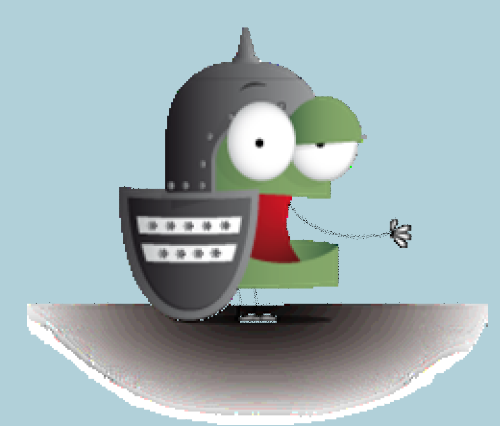
Il veille à ne pas égarer sa clé de sécurité et à détruire toute trace du code PIN nécessaire à l'utilisation de la clé. La détention par un tiers de la clé de sécurité et du code PIN permet en effet de se substituer au porteur et d'agir en son nom.






Les bonnes pratiques

Code PIN



Chaque utilisateur doit veiller au respect de la sécurité liée aux mots de passe permettant l'accès à Base Élèves Premier Degré. Ceci implique entre autres le respect des règles de base suivantes :

-bien choisir son code PIN (éviter les codes ayant des liens évidents avec l'environnement de l'école, comme par exemples : code UAI ou code postal);

-ne pas écrire son code PIN. Le code PIN **doit être mémorisé et gardé secret**.
En aucun cas ce code ne doit être récupérable par un tiers malveillant qui viendrait à entrer en possession de la clé;

-s'engager à demander l'annulation de ce code PIN au service académique (ou procéder soi-même à l'opération, si cela est réalisable) en cas de doute sur sa confidentialité.



La clé de sécurité OTP




Stockage de la clé



La clé de sécurité doit faire l'objet de précaution de rangement. Elle ne doit pas être laissée sans surveillance. Il faut éviter de la laisser la nuit ou pendant les périodes de vacances dans les locaux scolaires.

La clé de sécurité retenue par le ministère est au format « porte-clés »; idéalement, elle doit trouver sa place au côté des autres clés de l'utilisateur, permettant à ce dernier de l'avoir toujours à disposition.

Ce dispositif est en conformité avec les contraintes de confidentialité et de sécurité exigées pour l'accès à des informations nominatives relatives à des personnes mineures.



La clé de sécurité OTP